

## **AVIS AUX ETUDIANT.DES**

*A lire attentivement afin de mieux appréhender l'année universitaire à venir et devenir autonome.*

*Responsabilités de l'étudiant.e en licence Lettres pour l'année 2023-24 :*

*Les pré-rentreées obligatoires auront lieu le 12 septembre 2023 salle B106 :*

*Licence 2 et Licence 3 à 14h*

*Licence 1 à 15h*

*Licence 1 option santé à 15h salle B134*

*Tous/tes les étudiant.es en cours de finalisation de leur inscription administrative ou déjà inscrit.es doivent se rendre aux pré-rentreées correspondant à leur niveau de licence (L1, L2, L3). Vous êtes dans deux niveaux de licence prioriser la pré-rentreée du niveau supérieur.*

*Tous/tes les étudiant.es doivent générer leur espace numérique de travail (ENT) dès que l'inscription administrative est finalisée.*

*Tous/tes les étudiant.es doivent consulter leur messagerie étudiante ZIMBRA et lire les messages régulièrement.*

*Tous/tes les étudiant.es doivent compléter leur feuille de route et ce jusqu'en Licence 3. Celle-ci pourra dans certains cas être réclamée par le secrétariat ou les responsables de la licence.*

*Tous/tes les étudiant.es doivent effectuer leur inscription pédagogique aux cours (ec) à la période qui sera indiquée sur le site internet de Littérature Paris8 ou affichée au secrétariat Bât B2 bureau 343 ou adressée par mail.*

*Tous les messages d'informations du secrétariat seront adressés via la messagerie ZIMBRA.*

*Recherche d'informations concernant le licence Lettres (brochure, feuille de route...)*

*Site internet de Littérature Paris8 <https://litterature-francaise.univ-paris8.fr/>*

*Un problème technique (pas d'accès à votre ENT, à l'espace Moodle), recherche d'un service ou d'une autre formation de l'université :*

*Site internet de Paris8 <https://www.univ-paris8.fr/>*

*Et ce tout au long de l'année universitaire et de votre licence."*

# Procédures, notes et résultats

## PROCEDURES

Les pré-inscriptions pédagogiques dans les cours s'effectuent dans la plateforme Moodle.

Il est conseillé de préparer son emploi du temps papier, à l'aide de celui qui vous sera adressé ou envoyé par mail, avant la pré-inscription.

Les inscriptions pédagogiques (IPWEB) obligatoires dans les cours que vous suivrez, devront être réalisées au cours de chaque semestre. La période vous sera adressée sur votre messagerie étudiante.

## NOTES ET RESULTATS

Les notes sont saisies par les enseignants.

Les notes sont enregistrées à la fin de chaque semestre, dans l'application de scolarité, à une période prévue dans le calendrier universitaire.

Les notes sont consultables dans votre espace numérique de travail (ENT)

Il est donc inutile de vous adresser à l'enseignant.e avant la fin de cette période si vous constatez qu'une note n'apparaît pas dans votre espace numérique de travail (ENT).

## DOCUMENTS UTILES

**La feuille de route** permet de vous repérer et de n'oublier aucun cours et note. Pour toute réclamation de notes et de résultats, il vous faut la compléter et la joindre à votre demande par mail. Aucune mise à jour de votre dossier pédagogique ne sera faite sans l'envoi de cette feuille de route complétée.

La mise à jour de la brochure que vous trouverez, vers début septembre, sur le site internet de littérature regorge d'informations importantes comme la maquette des cours, les cours à suivre obligatoirement en L1, L2, L3 ainsi que ceux obligatoires qui ne dépendent pas de la licence Lettres. Il s'agit des cours de langue contact [cdl@univ-paris8.fr](mailto:cdl@univ-paris8.fr) et les cours PIX contact [bapn@univ-paris8.fr](mailto:bapn@univ-paris8.fr). Leurs coordonnées sont sur le site internet de l'université Paris8 et de multiples informations.

## CORRESPONDANCES :

L'étudiant.e doit dans toutes correspondances indiquées son numéro d'étudiant, nom et prénom.

**REMARQUE :** *Vous cherchez une information sur l'université Paris8, tapez le mot clé dans un moteur de recherche sans oublier de rajouter Paris8 et vous avez des chances de trouver la page.*